

Atelier quaternaire de taille de grès de Presles-et-Boves

Dans la séance du 7 juillet 1890, j'ai eu l'honneur de vous entretenir au sujet d'un vaste atelier préhistorique de taille de grès, qui se trouve sur la montagne et la commune de Chivres.

Cette année j'ai continué mes recherches sur les ateliers préhistoriques de même roche, j'ai pu, en avril dernier, explorer un atelier très important qui se trouve sur la montagne et sur le territoire de Presles-et-Boves.

Situation. — En arrivant sur la montagne de Presles-et-Boves, du côté de Chassemy, l'endroit où on commence à remarquer des éclats de grès se trouve à environ 200 mètres à l'est du bois de la Voie (1). Les mêmes éclats se continuent dans la direction du nord-est, dans le sens de la longueur, en suivant presque le chemin de traverse de Chassemy à Presles ; ou a peu près en allant vers la direction des peupliers indiqués, sur la carte du Ministère de la Guerre (2), près la côte 169 d'altitude. Le sens de la largeur s'étend au nord et au sud du chemin dont il vient d'être question.

Superficie et altitude du sol où on rencontre le plus de grès. — L'endroit où l'on trouve beaucoup d'éclats et même des instruments en grès, doit comprendre une superficie d'au moins 6 à 8 hectares. Une grande pièce de terre, ensemencée en seigle, m'a empêché de pouvoir fixer approximativement la surface où ces débris sont fréquents.

(1) Probablement bois se trouvant sur la Voie ou chemin de Chassemy à Presles.

(2) Carte au 1/80.000.

L'altitude du sol peut varier, d'après la pente du terrain, de 153 à 158.

Nature du grès. — Le grès qui a été employé provient généralement de plaquettes qui variaient de 1 à 5 centimètres d'épaisseur, il est fortement lustré, quartzeux et à ciment siliceux. D'après M. Stanislas Meunier il renferme des fossiles du genre *Psammobia*, ressemblant beaucoup aux coquilles des grès moyens de Beauchamp à l'étage duquel ils paraissent se rapporter. Ce grès paraît être du genre d'un grand nombre de pièces, de même roche, dites chelléennes, que l'on trouve dans les gisements quaternaires des vallées de la Vesle et de la rivière d'Aisne.

Industrie. — Les 32 pièces recueillies par moi à l'atelier de Presles-et-Boves comprennent :

1° Quatre percuteurs. Ces instruments sont bien différents de ceux qui ont été généralement employés à l'époque néolithique, ceux-ci n'ont servi à frapper que d'un seul côté ; au contraire à l'époque de la pierre polie cet instrument servait presque toujours sur tous les sens. La même particularité se remarque sur le seul percuteur que j'ai recueilli en 1890 sur l'atelier de Chivres.

2° Deux nucléus ;

3° Des éclats très caractéristiques de taille ; dont quelques uns très minces ;

4° Des fragments de lames de faible épaisseur ;

5° Un retouchoir ;

6° Enfin deux pièces triangulaires imitant la scie. Les deux derniers instruments se rapportent à une forme qui est assez commune dans les gisements quaternaires de la vallée de l'Aisne, ils sont très communs à Cœuvres. J'ai aussi recueilli une pièce du même genre à l'atelier de Chivres.

Toutes ces pièces ont été présentées par moi à la

Société d'Anthropologie de Paris dans la séance du 7 mai 1891 (1).

Mode de taille. — L'emploi de grès en plaquette avait le grand avantage de rendre la fabrication beaucoup plus simple et plus facile, que dans les ateliers où on se servait de roches plus épaisses, comme à Chivres par exemple.

A Presles il suffisait souvent d'éclater, de chaque côté de la plaquette, certaines parties pour donner la forme désirée à l'instrument que l'on voulait faire.

Cet avantage a été recherché pour d'autres ateliers comme je l'ai démontré à la Société d'Anthropologie de Paris (2), au sujet de pièces dites chelléennes provenant du gisement quaternaire de Mont-Notre-Dame. Les pièces de Mont-Notre-Dame proviennent certainement d'un autre atelier que celui de Presles, où le silex d'eau douce en plaquette était employé.

Origine de l'atelier. — Comme on le voit les pièces recueillies, a elles seules, ne permettent pas de dater l'atelier de Presles.

Des déblais faits pour exploiter une carrière de moëllons, située un peu au sud du chemin de Chassemy à Presles, me permirent de constater que le limon rouge déposé au-dessus des couches superposées de marne et de calcaire grossier, contient dans toute l'épaisseur du limon, variant de 60 à 80 centimètres, des éclats et des fragments de plaquettes de grès du même genre que ceux que l'on trouve sur la surface du sol.

Cette constatation permet même de croire que les éclats, ou débris de fabrication, ont été déposés dans

(1) *Bulletin* de la Société d'Anthropologie de Paris, volume 1891,

(2) *Bulletin* de la Société d'Anthropologie de Paris, volume 1891, page 79.